



URBANISME AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE

Le collège communal fait savoir qu'il est saisi — que le Département Urbanisme est saisi — que le Gouvernement est saisi — d'une demande de:

~~permis d'urbanisation — modification de permis d'urbanisation — permis d'urbanisme — permis d'urbanisme de constructions groupées — certificat d'urbanisme n°2~~

Le demandeur est Mr Michael Franken demeurant à 4710 Lontzen, Rue du Château, 26D
Le terrain concerné est situé à 4710 Lontzen, Rue du Château, 26C et cadastré Div I Sect C N° 236D et 236 E

Le projet consiste en la régularisation de la création d'un gîte pour 10 personnes et présente les caractéristiques suivantes :

D.VIII.13 : Décision du collège communal

L'enquête publique est réalisée en vertu de l'article — D.IV.40 — R.IV.40-1 — D.VIII.13 — du Code du Développement Territorial.

Le dossier peut être consulté durant la période d'enquête publique à l'adresse suivante : rue de l'Eglise, 46 à 4710 Lontzen :

- du lundi au vendredi de 9h à 12h et le jeudi de 14h à 19h.
- le 21/08/2025 jusqu'à 20 heures;

Pour les consultations jusqu'à 20 heures, rendez-vous doit être pris au plus tard 24 heures à l'avance auprès de Mme Hompesch téléphone : 087/89 80 57 mail : manuela.hompesch@lontzen.be.

L'enquête publique est ouverte le 18/08/2025 et clôturée le 01/09/2025.

Les réclamations et observations écrites sont à adresser au collège communal :

- par courrier ordinaire à l'adresse suivante : rue de l'Eglise, 46 à 4710 Lontzen
- par courrier électronique à l'adresse suivante :
- remises à Mme Hompesch dont le bureau se trouve rue de l'Eglise, 46 à 4710 Lontzen

L'enveloppe, la télécopie ou le courrier électronique portera la mention : 3615 Franken

Les réclamations et observations orales peuvent être formulées pendant la même période sur rendez-vous auprès de Mme Hompesch ou lors de la séance de clôture de l'enquête.

La séance de clôture de l'enquête publique aura lieu à l'adresse suivante : rue de l'Eglise, 46 à 4710 Lontzen, le 01/09/2025 à 10h45

Lontzen, le 29/07/2025

Par le Collège :

La Directrice générale f.f.,
A. BROCKMANS



Le Bourgmestre,
P.THEVISSSEN